

Démarche : Aide aux propriétaires bailleurs : Remise en marché d'un logement vacant – Paiement de votre dossier

Organisme : Communauté de communes - Vallespir

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	

Formulaire

Paiement de votre dossier

Cette démarche dématérialisée permet de déposer en toute sécurité les pièces essentielles pour finaliser votre dossier de demande d'aide.

Elle vise à accompagner les propriétaires bailleurs dans le suivi de leur demande d'aide auprès de la Communauté de Communes du Vallespir (CCV) pour la remise en location d'un logement actuellement vacant. Elle a pour objectif de faciliter les démarches administratives des bailleurs et de sécuriser l'ensemble des étapes nécessaires à l'instruction du dossier.

Grâce à cette démarche, vous pourrez transmettre les dernières pièces de votre dossier au service Habitat de la CCV, afin de permettre l'instruction de votre demande d'aide dans les meilleures conditions.

Mail du demandeur

Numéro de téléphone du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si le demandeur est une personne morale : Extrait K-BIS

Merci de fournir un extrait K-bis.

Adresse du bien immobilier qui fait l'objet de la demande d'aide

Description du projet faisant l'objet de la demande d'aide

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité (CNI) du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Notification d'engagement

Ce document vous a été envoyé par la CCV après validation de votre dossier de demande d'aide par la commission Habitat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Factures des travaux ou des matériaux

Merci de joindre les factures correspondant aux travaux réalisés ou, si le demandeur effectue lui-même les travaux, les factures des matériaux utilisés.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bail de location (meublé ou non meublé) à l'année.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation sur l'honneur d'engagement de location du logement

Document à fournir par les demandeurs, attestant qu'ils loueront le logement à titre de résidence principale pendant au moins un an, dans le cadre d'un bail meublé ou non meublé. Ce document est à demander auprès de la CCV.